



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL dans le secteur cadre de vie-technique. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau du secteur et de la branche professionnelle.





### TURNOVER CONSÉQUENT

Le solde entrées/sorties au cours de l'année 2012 est très légèrement négatif.

Le turnover de la branche des entreprises d'architecture est relativement important (21,5 % contre 19,2 % pour le secteur cadre de vie-technique).

### Effectifs entrés ou sortis au cours de l'année 2012

		
Effectif en début d'année	33 132	51 855
Salariés entrés dans l'année	7 102	9 742
Salariés sortis dans l'année	7 162	10 164
Salariés entrés et sortis dans l'année	2 112	2 764
Taux d'entrée	21,4 %	18,8 %
Taux de sortie	21,6 %	19,6 %
Solde 2012	-0,2 %	-0,8 %
<b>Turnover annuel</b>	<b>21,5 %</b>	<b>19,2 %</b>

Sources : DADS 2012 – Traitement Ithaque

$$\text{Taux d'entrées} = \frac{\text{Nombre d'entrées 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Taux de sortie} = \frac{\text{Nombre de sorties 2012}}{\text{Effectif début d'année}}$$

$$\text{Turnover annuel} = \frac{(\text{Nombre d'entrées} + \text{Nombre de sorties})}{2 \times \text{Effectif début année 2012}}$$



Mesure du nombre de salariés qui, chaque année entrent ou sortent du secteur.

- Les entrées = salariés entrés dans la branche en cours d'année
- Les sorties = salariés sortis de la branche en cours de l'année

Chaque salarié n'est compté qu'une seule fois, quel que soit le nombre de contrats qu'il a pu avoir dans des entreprises de la même branche dans l'année (salariés à contrats multiples ou multi-employeurs).

Les ratios (taux d'entrée, taux de sortie, turnover) sont calculés, comme il est d'usage, sur la base des effectifs présents au 1<sup>er</sup> janvier et non sur les effectifs totaux tels qu'utilisés pour les autres indicateurs de ce document.



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'architecture



## SURREPRÉSENTATION DES CDD

Plus de la moitié des entrants est en CDD. Ils sont nettement surreprésentés au regard de la population totale 54 % contre 17 %.

## MAJORITÉ DE RECRUTEMENT DE SALARIÉS DE MOINS DE 35 ANS

Les entrants sont logiquement beaucoup plus nombreux chez les jeunes que dans les autres tranches d'âge. Près de trois entrants sur quatre ont moins de 35 ans. Cependant plus d'un quart (27 %) a plus de 35 ans, ce qui est le signe d'entrées importantes en cours de carrière.

## RECRUTEMENT DANS TOUTES LES CATÉGORIES

Le profil des entrants par catégorie sociale diffère de la population de la branche. Les cadres sont sous-représentés (34 % contre 39 %), en revanche les professions intermédiaires sont surreprésentées (40 % contre 36 %). Les taux d'entrants dans les autres catégories sont pratiquement conformes à leur poids dans la population totale de la branche.



## QUASI-ÉQUILIBRE DES FLUX DE SALARIÉS

Huit régions enregistrent un solde légèrement négatif des entrées-sorties. Les autres régions affichent un solde légèrement positif. La région Île-de-France arrive nettement en tête avec un solde de 212 salariés.

## Profil des entrants

### Répartition des entrants par branche professionnelle et type de contrat

Branche professionnelle	CDI	CDD	Apprentis	Autre	Total
	39 %	54 %	2 %	6 %	100 %
	43 %	49 %	4 %	4 %	100 %

### Répartition des entrants par tranches d'âge

Branche professionnelle	< 35 ans	35-50 ans	50 ans et +	Total
	73 %	20 %	7 %	100 %
	72 %	20 %	8 %	100 %

### Répartition des entrants par catégorie sociale

Branche professionnelle	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
	34 %	40 %	20 %	5 %	100 %
	27 %	43 %	23 %	7 %	100 %

## Mobilité annuelle par région

Solde annuel 2012 = effectifs entrants – effectifs sortants

Région		
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine	- 46	- 104
Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes	- 68	- 95
Auvergne, Rhône-Alpes	- 46	- 110
Bourgogne, Franche-Comté	- 28	- 50
Bretagne	- 19	- 15
Centre	- 33	- 79
Corse	4	11
DOM	24	27
Île-de-France	212	121
Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées	- 34	- 52
Nord-Pas-de-Calais, Picardie	7	45
Normandie	12	8
Pays de la Loire	- 66	- 92
Provence-Alpes-Côte d'Azur	21	- 37
<b>Total</b>	<b>- 60</b>	<b>- 422</b>

Source : DADS 2012